

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DE LA COOPERATION

---

**CONFIDENTIEL**

**RAPPORT ANNUEL 1982**

**SYNTHESE**

**Kigali, le 29 Décembre 1982.**

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES  
ET DE LA COOPERATION.  
-----

SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL 1982.

Kigali, le 29 Décembre 1982.

Le 1er Juillet 1982, le Rwanda était en fête. A cette date en effet en 1962, notre pays recouvrait la souveraineté nationale, rompant ainsi avec un triste passé féodal et colonialiste. Vingt ans après, le Président de la République Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal entouré des Chefs d'Etat de Tanzanie, du Kenya, du Zaïre, du Congo et de 44 délégations des Pays et Organismes amis a dressé le bilan d'anniversaire à tout point largement positif.

Au nom du Peuple, en ce jour du souvenir, un hommage a été rendu aux pionniers de l'indépendance nationale, car ils se sont battus pour que les filles et les fils de ce pays puissent jouir de leur liberté. Ils ont connu la faim et les humiliations, certains ont connu la torture, d'autres ont versé leur sang en véritables martyrs.

La marche victorieuse de l'Armée Rwandaise sur les terroristes "inyenzi" qui troublèrent nos frontières de 1962 à 1967 fut évoquée avec émotion par le Chef de l'Etat qui fut le premier appelé à servir la Nation au sein de ce corps d'Elites. Les vingt ans d'indépendance constituent surtout un gage de courage pour l'avenir du peuple rwandais tout entier, lui qui, de ses propres forces a édifié un Etat moderne, démocratique et respecté dans le monde.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, apportant sa contribution à l'édifice national, a toujours pris à coeur la mission qui lui a été confiée et qui consiste essentiellement à mener des actions à l'extérieur en vue d'assurer au peuple rwandais l'amitié, le soutien et la compréhension nécessaires pour réaliser son programme de développement. Les bonnes relations que le Rwanda entretient avec les Etats des quatre coins du monde ainsi que le volume d'aide sans cesse croissant qui nous vient de l'extérieur témoignent du dynamisme de notre diplomatie.

Tous ensemble nous vaincrons les handicaps qui se dressent sur notre route. "Le peuple rwandais a, grâce à sa ténacité et son courage, rompu les chaînes du féodo-colonialisme, il a vaincu toutes les forces du mal qui voulaient le remettre sous le joug du servage et grâce à sa persévérance, il vaincra toujours.

comme il a vaincu les intrigues, les haines et les divisions qui en 1973 allaient remettre en question les acquis de notre Révolution de 1959 et de notre Indépendance Nationale"(1)

C'est sur cette toile de fond de l'indépendance que le dynamisme imprimé à la politique extérieure du Rwanda par le Gouvernement de la 2ème République s'est poursuivi au cours de l'année 1982.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération a ainsi cette année redoublé d'efforts pour mettre en oeuvre le principe de la diplomatie agissante qui inspire l'action de ce Département et qui est axée sur le renforcement des relations d'amitié et de coopération avec tous les pays à commencer par les pays voisins, ensuite avec les pays membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et enfin avec tous les pays membres de l'Organisation des Nations Unies et plus particulièrement avec les pays qui oeuvrent au développement du Rwanda.

C'est dans le souci d'oeuvrer à cette politique de bon voisinage, et d'ouverture sur le monde que le Gouvernement Rwandais a dépêché en 1982 plusieurs missions à l'extérieur.

Le continent africain, comme par le passé, a attiré plus de 60 % des délégations rwandaises envoyées à l'étranger. Ce qui s'explique aisément tant que notre pays reste préoccupé de préserver en priorité ses rapports de bon voisinage avec les pays dont il partage les frontières naturelles et de solidarité avec tous les pays africains membres de l'Organisation de l'Unité Africaine.

Par ailleurs, si la plupart des missions ont eu lieu en Afrique c'est que sur le plan national l'année 1982 a été exceptionnellement riche en événements qui intéressent au plus haut point et directement le Rwanda. Il y a lieu de signaler la célébration du 20ème anniversaire de notre indépendance qui a exigé le déploiement d'une valise diplomatique spectaculaire pour associer aux manifestations de cette fête historique plusieurs Chefs d'Etat africains. De même la tenue à Gisenyi du 5e Sommet de la CEPGL en janvier 1982 a nécessité l'envoi de Messagers du Chef de l'Etat Rwandais dans les Etats membres pour inviter ses Collègues à rehausser de leur présence cette Conférence.

.. / ..

(1) Discours du Président de la République Rwandaise, le 1/7/1982.

En dehors de ces événements heureux, le problème épineux né à la suite de l'exode des milliers de réfugiés venus de l'Uganda n'a pas laissé indifférent le Gouvernement Rwandais. Des missions spéciales ont été dépêchées auprès des Chefs d'Etat Africains amis en grande partie des pays voisins pour leur expliquer cette situation et les sensibiliser à ce problème aux conséquences imprévisibles pour la stabilité et le maintien de la paix et de la sécurité dans notre sous-région.

Les autres missions ont été envoyées dans les pays africains sur le plan bilatéral pour marquer l'intérêt du Rwanda à entretenir des excellentes relations d'amitiés et de coopération avec chaque pays concerné.

Sur le plan régional, la présence du Rwanda aux réunions organisées cette année par l'OUA et la CEA répond aux engagements du Gouvernement de la Deuxième République d'être chaque-fois présent là où les intérêts du Rwanda l'exigent. C'est ainsi que les représentants de notre pays ont sillonné les capitales africaines qui ont abrité les conférences ou séminaires organisées par l'OUA et la CEA.

Ces missions envoyées en Afrique seront appelées à s'intensifier encore davantage à l'avenir en particulier pour répondre aux concepts de la solidarité interafricaine et de la coopération Sud-Sud auxquels le Rwanda tient beaucoup.

Après l'Afrique, c'est le continent européen qui a accueilli le plus de délégations rwandaises, en l'occurrence plus de 29 % des missions envoyées en 1982 à l'étranger. Les liens historiques qui nous lient à ce continent expliquent l'intensité de notre présence dans certains pays de l'Europe occidentale comme la Belgique, la France, la RFA, qui sont les partenaires privilégiés du Rwanda en matière de coopération au développement. Sur le plan multilatéral, le Rwanda a dépêché des missions à Bruxelles, à Genève, à Washington, à Rome et dans d'autres capitales européennes soit pour faire aboutir des dossiers de coopération entre notre pays et les organismes d'aide au développement établis dans ces villes soit pour participer aux réunions de coopération ou de politique internationale.

Avec les autres pays européens autres que ceux avec lesquels le Rwanda entretient de rapports particuliers, la présence du Rwanda dans les pays scandinaves n'a pas été effective car elle continue à se buter à la philosophie de ces pays qui n'entendent pas pour le moment étendre leurs relations de coopération en dehors des pays qui forment présentement le "groupe de concentration de liaisons" de ces pays scandinaves. Pour les pays d'Europe de l'Est, bien que les contacts qu'a menés notre pays pour amorcer des relations de coopération économique et financière n'ont pas encore abouti aux résultats escomptés en regard aux conditions que posent ces pays qui ne rencontrent pas nos habitudes en matières de coopération, notre pays reste déterminé à diversifier ses rapports de coopération avec tous les pays, même si pour le moment ses relations de coopération avec les pays de l'Europe de l'Est se limitent au seul domaine culturel et scientifique.

Les missions envoyés cette année en Amérique et en Asie ont permis de mieux faire connaître notre pays à ces deux grands continents dont les relations suivies sont d'une part particulières entre le Rwanda et les Etats Unis d'Amérique et le Canada pour l'Amérique et d'autre part entre le Rwanda et la République Populaire de Chine et la République Populaire Démocratique de Corée.

Le Rwanda a poursuivi cette année avec ces pays ses rapports d'amitié et de coopération par l'envoi réciproque de délégations comme il s'est attelé à renforcer ses rapports de coopération avec le Japon, pays avec lequel nos perspectives de coopération sont de bonne augure pour renforcer et développer les rapports de coopération déjà florissants.

C'est enfin au cours de l'année 1982 que le Rwanda a vu sa première délégation ministérielle effectuer une visite officielle dans un pays de l'Amérique Latine en l'occurrence au Brésil, géant de ce sous-continent appelé à jouer un rôle de premier plan dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Cette visite n'est qu'une amorce vers des rapports plus diversifiés avec les pays latino-américains avec lesquels le Rwanda entretient des relations diplomatiques à savoir : le Brésil, le Mexique, l'Argentine et le Venezuela.

Nos relations avec les pays et les fonds arabes du Golfe ont été poursuivies en 1982 par l'échange de délégations qui avaient pour mission de maintenir et de renforcer les liens de coopération qui existent entre le Rwanda et ces pays à travers les Fonds qui possèdent incontestablement des moyens financiers impressionnants dont nous avons grandement besoin pour notre développement économique et social.

Les missions à l'étranger ont coûté cette année 182.814.402 FRW soit par rapport au budget alloué à cet article un dépassement de 20.631.745 FRW. Il s'agit des dépenses énormes et qui connaissent chaque année une croissance accélérée. Faudrait-il pour l'avenir éviter la prolifération des missions à l'étranger.

Comme par le passé, les envoyés en mission à l'étranger se sont acquittés cette année de leur devoir de communiquer au Président de la République leurs rapports de mission. Cependant il y en a eu certains qui ont négligé d'établir et de transmettre ces rapports dans les délais impartis, c'est-à-dire dans les 15 jours après leur arrivée. D'autres n'ont même pas pensé à faire leurs rapports, avec pour effet, de ne pas permettre aux services techniques intéressés d'être informés de ce qui a été fait afin de faire avancer les dossiers concernés par l'objet de ces missions.

Le Ministère ne peut que le déplorer et pense que de telles situations peuvent être corrigées grâce à la vigilance des Responsables des services où sont employés les agents envoyés en mission qui ne respectent pas l'instruction présidentielle en matière de missions à l'étranger.

Quant au contenu des rapports de mission, mon avis est que tout rapport de mission destiné au Chef de l'Etat doit revêtir une certaine hauteur et être exempt de toute épisode sentimentale ainsi que de l'historique du voyage du missionnaire, c'est-à-dire qu'avant de transmettre son rapport de mission, chaque Chef de délégation se doit d'en faire une sévère critique en discernant les éléments essentiels à communiquer au Président et en gardant le reste pour référence.

Pour marquer l'intérêt qu'il accorde à ce que le Rwanda soit présent là où ses intérêts l'exigent, le Chef de l'Etat a effectué des déplacements à l'étranger en 1982.

C'est ainsi qu'en mai 1982 il s'est rendu à Kabale en Uganda où il a participé aux côtés de son Homologue Ougandais aux festivités marquant la Fête du Travail, ainsi qu'à Goma (Zaïre) pour participer au sommet extraordinaire de la CEPGL avec ses Frères du Burundi et du Zaïre.

La rencontre de Kabale a servi à dissiper certains malentendus que certains rumeurs avaient entretenus, tandis que le Sommet de Goma a donné aux Chefs d'Etat de la CEPGL l'occasion de rectifier certaines données concernant la marche future du Secrétariat Exécutif Permanent (rotation, contribution financière égale).

En juin, le Président de la République s'est rendu en France pour y effectuer une visite de travail.

Cette visite a permis de redynamiser la coopération entre les deux pays spécialement dans les secteurs rural, de la santé et de l'Enseignement.

En Août, il s'est rendu successivement à Tripoli et à Brazzaville : Tripoli, pour participer au 19e Sommet Ordinaire de l'OUA qui malheureusement n'a pas eu lieu et en République Populaire du Congo où il a effectué une visite officielle de 5 jours qui a offert aux deux pays l'opportunité de procéder à la signature de trois accords de coopération.

En Août, le Chef de l'Etat s'est rendu respectivement en visite officielle en Algérie, à Kinshasa (Zaïre) où il a participé à la 9e Conférence des Chefs d'Etat de France et d'Afrique et à Arusha (Tanzanie) pour représenter le Rwanda au 4e Sommet de l'OBK aux côtés des Présidents NYERERE de Tanzanie et BAGAZA du Burundi ainsi que du Vice-Président Ougandais, Monsieur Paulo MWANGA. La visite en Algérie a permis d'établir un programme de coopération qui paraît prometteur.

En novembre, le Président de la République a effectué une visite de travail en Belgique et auprès du siège de la Commission des Communautés Européennes à Bruxelles pour maintenir l'élan d'une coopération agissante et efficace que nous voulons d'une part avec la Belgique et d'autre part avec la C.E.E.

En décembre enfin, le Chef de l'Etat a participé en qualité d'Observateur au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la zone d'Echanges Préférentiels (ZEP) à Lusaka (Zambie) et s'est rendu au Sommet de l'Organisation Commune Africaine et Mauricienne à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

Concernant les déplacements du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, sa présence aux réunions de l'OUA a été remarquée à Addis-Abeba en Février et à Tripoli en août et en novembre 1982 ainsi qu'à Dakar en Avril où il a représenté le Rwanda à la réunion du comité des 24 sur la coopération afro-arabe. Il s'est rendu cette année successivement à Yaoundé (Caméroun), à Kampala (Uganda), à Dar-Es-Salaam (Tanzanie) et à Bujumbura (Burundi) où il était porteur des Messages Personnels du Chef de l'Etat Rwandais aux Chefs d'Etat des Pays concernés. Il a effectué également des visites à Londres (visite officielle) à Bonn, Paris et Bruxelles pour sensibiliser les pays intéressés au problème des réfugiés venus de l'Uganda.

En mars, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a co-présidé la commission mixte belgo-rwandaise et effectué une visite officielle en Belgique et au Brésil.

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération a besoin des moyens adéquats tant humains que matériels pour remplir convenablement sa mission.

Pour l'année 1982, le Ministère a eu à son service 73 Agents sous-statut oeuvrant à la Centrale, 65 Agents sous-statut travaillant dans les Ambassades à l'étranger et 41 Agents sous-contrat.

Pour 1982, un budget de 957.809.345 FRW a été alloué pour le fonctionnement du Ministère. De ce budget 162.182.657 FRW étaient destinés aux frais de voyage et de mission à l'étranger pour tous les Ministères, 170.000.000 FRW étaient prévus comme contributions aux Organisations internationales, 50.000.000 FRW comme part du Rwanda au budget de la C.E.P.G.L. Il est à remarquer que les articles pour les missions à l'étranger et des contributions aux organisations internationales ont été déficitaires. La contribution au budget de la CEPGL pour 1983 devra doubler suite à la décision du Sommet des Chefs d'Etat prise à Goma le 12/5/82 de demander un versement de contribution égalitaire pour les 3 pays membres alors qu'auparavant le Zaïre versait 50 % du budget, le Rwanda et le Burundi se partageant les 50 % qui restent. Un montant de 523.829.321 FRW était prévu pour la représentation à l'Etranger.

L'autre problème majeur et qui requiert une solution urgente concerne le bâtiment du Ministère qui est devenu trop petit. La solution satisfaisante serait de construire un bâtiment sur le budget de développement. En attendant, il y a urgence à récupérer un bâtiment dans les environs du Ministère actuel, mais cela s'avère difficile. Le fonctionnement du Ministère se trouve handicapé par cette situation.

x  
x x  
x

Comme les années antérieures, la Direction Générale des Affaires Administratives continue à superviser 3 Directions, à savoir :

- la Direction des Missions Diplomatiques et Consulaires,
- la Direction des Privilèges et Immunités et
- la Direction des Affaires Juridiques.

Comme les autres années, il y a lieu de se féliciter du travail accompli par ces Services au cours de l'année 1982.

A travers le Service des Missions Diplomatiques et Consulaires, le Gouvernement Rwandais a continué, au cours de l'année 1982, à entretenir ses Missions Diplomatiques et Consulaires dans le monde qui sont au nombre de 19, le même nombre qu'en 1981. - Ces Missions Diplomatiques et Consulaires Rwandaises à l'étranger se répartissent comme suit à travers les continents :

L'Afrique compte 9 Ambassades installées qui souvent étendent leur juridiction sur d'autres pays et un Consulat Général.

1. L'Ambassade à Bujumbura qui n'a juridiction que sur le Burundi.
2. L'Ambassade à Dar-Es-Salaam qui couvre la Tanzanie, Mozambique et la Zambie.
3. L'Ambassade à Kampala qui a dans sa juridiction l'Uganda et la Somalie.
4. L'Ambassade à Naïrobi qui étend sa juridiction sur le Kenya et l'Inde.
5. L'Ambassade à Kinshasa a juridiction sur le Zaïre, le Congo, le Cameroun, la République Centrafricaine et l'Angola.
6. L'Ambassade à Abidjan est accréditée en Côte d'Ivoire, au Nigéria, au Niger, en Haute-Volta, au Sénégal et en Guinée-Conakry.

../..

7. L'Ambassade à Tripoli n'a sa juridiction qu'en Libye.
8. L'Ambassade à Addis-Abeba est accréditée en Ethiopie et au Soudan.
9. L'Ambassade au Caire étend sa juridiction sur l'Egypte, l'Algérie, la Tunisie, l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats Arabes Unis.

L'Europe compte 4 Ambassades Rwandaises installées :

1. L'Ambassade à Paris est accréditée en France, en Italie, en Espagne, en Grèce, au Portugal et en République Démocratique Allemande. Elle représente également le Rwanda auprès de l'UNESCO et de la F.A.O.
2. L'Ambassade à Bruxelles est accréditée en Belgique, en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves, au Luxembourg, au Vatican et auprès des Communautés Economiques Européennes. Un Consul Honoraire du Rwanda a son bureau au Pays-Bas.
3. L'Ambassade à Bonn a juridiction en Allemagne Fédérale, en Suisse, en Autriche et auprès des Organisations des Nations-Unies à Genève et à Vienne. Un Consul honoraire du Rwanda a son bureau à Munich.
4. L'Ambassade du Rwanda à Moscou étend sa juridiction sur l'U.R.S.S., la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Bulgarie et la Yougoslavie.

L'Amérique compte 2 Ambassades installées :

1. L'Ambassade à Ottawa représente le Rwanda au Canada et auprès de l'OACI à Montréal. Un Consul Honoraire du Rwanda a un bureau à Montréal.
2. L'Ambassade du Rwanda à Washington étend sa juridiction sur les Etats-Unis même, sur l'Argentine, le Brésil, le Mexique et le Venezuela.
3. La Représentation Permanente du Rwanda auprès des Nations-Unies est installée, à New-York.

L'Asie compte deux Ambassades :

1. L'Ambassade du Rwanda à Beijing est accréditée en République Populaire de Chine et en Corée du Nord.
2. L'Ambassade du Rwanda à Tokyo a sa juridiction au Japon.

- Le personnel diplomatique rwandais géré par le Service des Missions diplomatiques et consulaires s'élève en cette fin d'année 1982, à 65 Agents dont 60 dépendant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et 5 relevant d'autres services.

D'une façon générale, le niveau de formation et d'expérience des diplomates rwandais chargés de faire rayonner la politique extérieure du Rwanda dans le monde est de plus en plus élevé et il y a lieu de se féliciter des efforts faits en ce domaine par rapport aux années antérieures.

Il y a lieu de se féliciter également du fait que ce personnel diplomatique rwandais est de plus en plus recruté au sein même du Département. Cet effort est à poursuivre en vue de l'établissement de la carrière diplomatique prévue par l'article 7 du Statut particulier régissant le personnel des Affaires Etrangères affecté dans les Services Extérieurs.

- La gestion tant financière qu'administrative des Missions diplomatiques et consulaires Rwandaises à l'étranger est satisfaisante à plusieurs points de vue. C'est ce qui a été constaté par les délégations chargées du contrôle administratif et financier qui ont visité toutes les Missions au cours des premiers mois de l'année qui se termine.

L'expérience montre que ce contrôle est vraiment bénéfique aussi bien pour les Missions diplomatiques et consulaires que pour le Département car, il permet de constater la gestion de ces Missions en général et constitue une occasion de lever certaines équivoques qui se seraient accumulées entre les Services de la Centrale et les Services à l'extérieur au cours d'une période donnée.

Ce contrôle qui a lieu généralement tous les 2 ans doit être maintenu et devrait même avoir lieu chaque fois que la situation particulière d'un Poste l'exige.

- La situation matérielle des Missions Diplomatiques et Consulaires Rwandaises à l'étranger ne manque pas de causer des soucis au Département. Cependant il faut admettre que chaque année voit quelques problèmes résolus et la situation des missions diplomatiques s'améliorer grâce à la compréhension des responsables du budget qui sont de plus en plus sensibilisés à leur situation malgré la conjoncture économique plutôt défavorable.

Par ailleurs le Gouvernement Rwandais qui, dans son effort d'équiper ses Postes diplomatiques et consulaires, possède déjà des Chancelleries à WASHINGTON, BRUXELLES, BONN, KINSHASA, BUJUMBURA et DAR-ES-SALAAM a pu aussi acquérir au début de l'année 1982 un immeuble pour les services de Chancellerie à NEW-YORK.

Les Chancelleries de KINSHASA et DAR-ES-SALAAM qui étaient en réparation depuis l'année passée ont été terminées. Les travaux de construction d'une nouvelle Chancellerie à BRUXELLES débuteront dès le début de l'année prochaine.

Il convient de rappeler aussi que le Gouvernement possède des résidences pour ses Ambassadeurs à WASHINGTON et à NEW-YORK. Cet effort d'acquérir ses propres bâtiments pour ses services extérieurs doit être poursuivi car à long terme le coût des Ambassades en bail serait réduit sensiblement et cela pourrait soulager quelque peu le budget national.

Concernant les finances des Missions diplomatiques et consulaires, le Département a subdélégué, au cours de l'année 1982, aux différentes Ambassades et au Consulat Général de MOMBASA la somme totale de 489.763.529 FRW, soit 16.615.504 francs en hausse par rapport au budget subdélégué à la Représentation Rwandaise à l'étranger au cours de l'année 1981 qui s'élevait à 473.148.025 FRW. Le Département des Affaires Etrangères et de la Coopération qui est chargé de la gestion des fonds destinés à nos Ambassades continuera à veiller comme dans le passé à ce que ces fonds soient bien utilisés suivant les instructions en vigueur.

- A côté de la Représentation diplomatique, le Département, à travers le Service des Missions diplomatiques et consulaires, gère également le budget des Missions officielles à l'étranger ainsi que le budget des contributions aux Organisations sous-régionales, régionales et internationales dont le Rwanda est membre.

Pour les missions officielles à l'étranger, le Gouvernement Rwandais a dépensé le montant total de près de 182.814.402 de francs jusque fin Décembre 1982 dont 117.002.872 francs pour indemnités et 65.811.530 Francs pour les billets de voyage.

Ces sommes paraissent énormes, mais elles sont nécessaires pour soutenir la politique extérieure tous azimuts de notre pays qui ne cesse de s'élargir depuis l'avènement de la IIème République. C'est d'ailleurs pour les mêmes raisons aussi que le Rwanda est obligé de contribuer financièrement à l'entretien des Organisations sous-régionales, régionales et internationales avec lesquelles il entretient de bonnes relations de coopération et auprès desquelles il envoie régulièrement des Missions officielles souvent dans le but de renforcer cette coopération.

Au cours de l'année 1982, le Rwanda a contribué pour 220 millions de francs à l'ensemble des Organisations dont il est membre, qu'elles soient sous-régionales, régionales ou internationales. Ce montant s'est avéré insuffisant pour couvrir toutes les obligations du

Rwanda envers ces Organisations, notamment les Organisations sous-régionales. En effet un déficit de 83.449.098 francs devra être comblé avec le budget de 1983.

Il convient de signaler que le nombre des Organisations qui réclament des contributions ne cesse d'augmenter et il est impossible pour le Rwanda de répondre positivement à toutes les Organisations qui lui réclament des contributions. Aussi convient-il d'être sévère dans l'adhésion à une nouvelle Organisation qui débute et considérer d'abord très sérieusement les avantages réels pour notre pays. Néanmoins le budget de 1983 alloué à ce secteur devra être en légère augmentation par rapport à celui de cette année car il faut prévoir l'augmentation des budgets des Organisations dont le Rwanda est déjà membre et pour lesquelles il faut verser des contributions. Il faut prévoir également l'adhésion du Rwanda à l'une ou l'autre Organisation au cours de l'année 1983 et pour laquelle il faut également cotiser.

- L'entretien des Missions diplomatiques et consulaires, les missions officielles à l'étranger et les contributions aux Organisations Internationales coûtent très cher au pays et continueront de coûter plus cher chaque année puisque l'étendue des relations du Rwanda avec les pays étrangers et les Organisations Internationales ne cesse de s'élargir, demandant par conséquent des moyens financiers plus grands pour entretenir ces relations. C'est pour cela que le Département ne rate aucune occasion pour insister auprès des diplomates rwandais de se montrer dignes de la mission qui leur est confiée qui est avant tout de promouvoir la coopération dans tous les domaines et d'essayer d'ouvrir les nouveaux horizons à notre pays.

Le Service des Privilèges et Immunités est chargé de l'application du Protocole dans le cadre du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Il s'occupe notamment des relations entre le Ministère et les Ambassades étrangères ainsi que avec les organisations régionales et internationales ayant leur siège au Rwanda.

17 Ambassades étrangères sont installées au Rwanda et 39 Ambassades résidant dans les pays voisins étendent leur juridiction sur le Rwanda. Cinq Consulats Honoraires sont installés au Rwanda. Onze Organisations Internationales et Régionales dont la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs et l'Organi-

sation pour l'Aménagement et le Développement du Bassin de la Rivière Kagera ont leur siège dans notre pays.

La composition de la représentation diplomatique au Rwanda se présente comme suit :

5 Ambassades d'Europe Occidentale (Saint-Siège, Suisse, France, Belgique, République Fédérale d'Allemagne) et 1 Ambassade de l'Europe de l'Est (U.R.S.S.), 6 Ambassades représentent l'Afrique (Burundi, Zaïre, Tanzanie, Uganda, Egypte, Libye). L'Ambassade du Kenya vient de s'installer à Kigali. 3 Ambassades représentent l'Amérique (Etats-Unis, Canada et Cuba). L'Asie est représentée par la République Populaire de Chine et la Corée du Nord).

Comme les années passées, ce Service reste faible quant à son organisation et au peu de moyens humains et matériels mis à sa disposition. En effet, le volume de travail de ce Service qui ne cesse d'augmenter suite au nombre chaque année en augmentation des Missions diplomatiques et Consulaires et des Organisations sous-régionales, régionales et internationales qui continuent à s'installer dans notre pays, exige une organisation plus adaptée. Par ailleurs pour que le Service puisse s'acquitter comme il convient des fonctions lui confiées, il faut souvent une présence en plusieurs endroits à la fois, ce qui exige un personnel plus nombreux et une mobilité facile, ce qui exige des moyens de déplacement qui lui sont propres.

Des recommandations en vue d'améliorer ce Service ont été données dans les rapports précédents et il est plus que temps que des solutions puissent être trouvées.

Il a été constaté que la création du Protocole d'Etat, ainsi que la création des bureaux des relations publiques n'ont nullement changé la responsabilité du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération à l'égard de nos visiteurs étrangers et dans les manifestations internationales qui se déroulent au Rwanda. D'où la nécessité de renforcer le service des privilèges et immunités du Ministère en personnel et en moyen de transport pour être conforme à la réalité vécue.

Le Service des Affaires Juridiques a, comme les années antérieures, continué à s'acquitter des fonctions lui confiées. En effet, durant l'année 1982, divers Accords et Conventions ont été signés aussi bien sur le plan bilatéral, multi-

latéral que régional. Différentes ratifications ont également pu avoir lieu.

Le volume de travail que connaît ce service exige également qu'une attention particulière lui soit accordée.

Etant donné qu'il s'agit d'un Service spécialisé, il est recommandé que le personnel y affecté soit plus nombreux et que les postes prévus dans ce service par l'Arrêté Présidentiel n° 89/06 du 13 Avril 1979 soient pourvus dans les plus brefs délais. Ainsi le travail d'élaboration des Conventions et des Accords de Coopération serait plus profond et plus rapide qu'à l'heure actuelle.

x  
x x  
x

La politique extérieure de notre pays pour l'année 1982, a continué à se guider des principes de base contenus dans le Manifeste du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, à savoir :

- la coexistence pacifique ;
- le respect de la souveraineté de chaque nation et la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays ;
- la neutralité positive ;
- la solution pacifique des différends ;
- et le bon voisinage.

Le bon voisinage qui est devenu la pierre angulaire de la politique extérieure de la IIème République s'est raffermi malgré quelques difficultés.

Les relations avec les pays voisins, le Burundi, le Zaïre, l'Uganda et la Tanzanie sont bonnes et même excellentes à certains égards. En témoignent les visites échangées avec ces pays au cours de cette année 1982.

Nos relations avec le Burundi ont pris une autre dimension avec les visites réciproques que se sont rendues le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement avec celui de l'UPRONA. Ces rencontres ont abouti à la conclusion d'un accord de coopération avec les deux organisations politiques.

.. / ..

La Tanzanie et le Rwanda ont continué à raffermir leurs excellentes relations de coopération bilatérale entre les deux Gouvernements mais aussi entre les organisations politiques des deux pays, à savoir le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et le CHAMA CHA MAPINDUZI. Le Secrétaire Général du M.R.N.D. a été le premier dirigeant politique étranger à effectuer une visite officielle en Tanzanie et à s'entretenir avec les nouveaux dirigeants du parti tanzanien après les élections qui viennent d'avoir lieu dans ce pays.

La présence du Président Julius NYERERE aux festivités du 20ème anniversaire de l'Indépendance du Rwanda est un témoignage de la bonne santé de ces relations.

Les relations rwando-zaïroises restent au beau fixe malgré le problème de la nationalité qui reste pendu comme l'épée de Damoclès sur plus de deux millions de zaïrois d'expression rwandaise vivant dans ce pays voisin. Les dirigeants zaïrois comprennent cependant la complexité du problème et veulent lui trouver une solution à tête reposée, c'est pourquoi ils se refusent à une application hâtive et incontrôlée de la nouvelle loi sur la nationalité.

Telle est en tous cas l'optique du Président MOBUTU dont la présence aux festivités du 20ème anniversaire de l'Indépendance du Rwanda n'a pas passé inaperçu.

Telle n'a pas été malheureusement le cas pour l'UGANDA qui vient d'expulser ses nationaux sous le prétexte inavoué qu'ils sont d'origine ou d'expression rwandaise. L'afflux de réfugiés venus d'Uganda qui atteignent actuellement 45.000 dont plus de 10.000 éleveurs menacés de mourir si leur bétail ne trouve pas de pâturage constitue un problème angoissant. Cette question est venue ternir les relations de bon voisinage entre le Rwanda et l'Uganda. Et pourtant, ces relations étaient vouées à s'améliorer et même à se raffermir après la chute de l'imprévisible dictateur AMIN DADA. D'autant plus que le Gouvernement Rwandais soutient les efforts de reconstruction et de réconciliation nationales du Gouvernement ougandais actuel qui continue d'essayer les coups durs de l'opposition armée animée surtout par Yoweri MUSEVENI, son ancien Ministre de la Défense et héros de la guerre de libération.

Mais voilà que le démon du mal est venu fausser nos espoirs et troubler notre quiétude avec, bien sûr, la bénédiction des autorités frontalières ugandaises.

On peut cependant espérer qu'une issue heureuse et non préjudiciable à notre pays sera trouvée grâce au dialogue établi avec notre voisin du Nord. En effet les deux pays ont noué le dialogue par l'intermédiaire d'une commission mixte qui s'est réunie à Gabiro du 21 au 27 Octobre et qui a pris des décisions importantes. Une deuxième réunion à caractère technique doit se réunir pour décider de la solution finale à donner à ce problème des réfugiés se trouvant au Rwanda.

La fin de la réunion de Gabiro a été pour le Gouvernement Rwandais une occasion propice de préciser que compte tenu du contexte historique et des décisions pertinentes de l'OUA sur l'intrangibilité des frontières issues de la colonisation, toute personne d'expression rwandaise n'est pas nécessairement de nationalité rwandaise.

Le Gouvernement Rwandais a par ailleurs précisé qu'il entendait trouver une solution interne aux personnes déplacées de l'Uganda qui seraient identifiées comme étant de nationalité rwandaise et que les Ugandais devraient soit retourner en Uganda soit trouver une nouvelle terre d'asile compte tenu de l'exiguïté du territoire rwandais et de l'explosion démographique que connaît le pays.

Les relations entre le Rwanda et ses voisins ne se limitent pas au côté bilatéral. Celles-ci trouvent aussi leurs consécration dans les organisations sous-régionales telles que la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), l'Organisation pour l'Aménagement et le Développement du Bassin de la Rivière Kagera (OBK).

Il convient de signaler cependant que les activités de ces deux organisations sous-régionales ont été paralysées durant toute l'année par des crises dues à des antagonismes entre les Etats membres relayés par des Fonctionnaires interposés.

Pour la CEPGL, cette crise est due à un conflit de compétence né entre le Secrétaire Exécutif burundais et son adjoint zaïrois, à la suite de la restructuration du Secrétariat Exécutif Permanent décidée lors du Sommet de Gisenyi (janvier 1982).

La crise atteint un tel degré qu'un Sommet Extra-ordinaire de la CEPGL dut être convoqué en mai 1982 à GOMA. Malgré l'intervention des trois Chefs d'Etat, le conflit de compétence n'a pas pu être résolu et des réformes de structure sont prévisibles au sein du Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL.

Cette crise au sein de la CEPGL a empêché la tenue de plusieurs réunions de la CEPGL, notamment celles des Commissions Techniques Spécialisées. Concernant ces réunions, il y a lieu de noter aussi que le Burundi les a "boudées" sous prétexte que leur fréquence n'est pas justifiée. Et pourtant, elles sont statutaires dans le cadre de règlement d'ordre intérieur du Conseil des Ministres. Le prochain Sommet qui doit se tenir au début de l'année 1983 au Zaïre, aura donc du pain sur la planche.

Pour l'OBK, le problème consistait à savoir quel pays allait présenter le nouveau candidat au poste de Secrétaire Exécutif. Le Rwanda et le Burundi ont tous les deux avancé des arguments pour présenter ce candidat et leur intransigeance fut telle que le problème fut soumis au Sommet de l'OBK qui a eu lieu en octobre 1982 à ARUSHA.

C'est alors l'Uganda qui a été prié de désigner le nouveau Secrétaire Exécutif de l'OBK en guise de compromis.

Le Sommet d'ARUSHA détermina aussi l'ordre à suivre dans la désignation des prochains candidats au poste en question. Les pays doivent se suivre de la façon suivante : UGANDA - BURUNDI - RWANDA - TANZANIE.

La politique du non-alignement positif à laquelle le Rwanda reste attaché invite à l'instauration de relations non seulement avec les pays voisins mais avec tous les pays épris de paix et de justice sans tenir compte de leurs idéologies ou de leurs systèmes socio-économiques.

C'est ainsi que le Rwanda entretient des relations tant avec les pays occidentaux qu'avec les pays de l'Est, les pays développés ou ceux du Tiers-Monde.

Nos relations restent traditionnellement très bonnes avec les pays membres de la Communauté Economique Européenne et spécialement avec la Belgique, la France et la République Fédérale d'Allemagne.

Les visites présidentielles effectuées cette année en Belgique et en France ont permis de faire le bilan de nos relations et de proclamer une fois de plus les intentions de les raffermir.

Les relations avec la Belgique demeurent excellentes, mais la coopération est actuellement gênée par l'incapacité de ce pays à honorer ses engagements dans le cadre de la coopération due sans doute aux difficultés économiques qu'il connaît.

Le Gouvernement actuel cherche à redresser l'économie malade et instaurer une certaine stabilité grâce à un certain consensus national, mais survivra-t-il longtemps pour gagner cette gageure ?

En France, le Gouvernement Socialiste cherche encore la voie pour juguler le chômage et l'inflation mais l'opinion jugeant par les résultats reste sceptique quant à la réalisation des promesses électorales du Président MITTERRAND.

Entretemps, le Président Français mène une politique résolument tiersmondiste dans ses discours et ses promesses et par ses voyages.

Les relations entre la France et le Rwanda se sont raffermies sous la Présidence du Président MITTERRAND qui s'est rendu en visite au Rwanda le 7/10/1982. Malgré la brièveté de la visite, elle est un signe de l'estime que le Président Français tient à l'égard de notre pays.

La République Fédérale d'Allemagne qui est aussi un très grand partenaire du Rwanda vient de se doter d'une nouvelle majorité CDU - CSU - FDP avec un nouveau chancelier en la personne de M. Helmut Kohl.

Le Chancelier Schmidt a été abandonné par ses alliés, les libéraux de Hans Dietrich Genscher. Il a été victime d'une crise économique que connaît l'un des pays les plus dynamiques et les plus stables économiquement dans le monde actuel.

Nos relations avec les nouveaux dirigeants allemands devraient être assez aisées d'autant plus qu'elles existaient déjà à travers la fondation Konrad-ADENAUER qui est apparentée à la CDU-CSU, en témoigne la visite que le Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement vient d'effectuer sur l'invitation de cette fondation et du Land de Rhénanie-Palatinat.

Il convient de noter également que les relations entre ce Land et le Rwanda se renforcent de plus en plus - Le Ministre-Président de la Rhénanie-Palatinat Monsieur VOGEL qui a représenté le Gouvernement Fédéral Allemand aux Festivités du 20ème anniversaire de l'indépendance du Rwanda en est le promoteur.

Sur le Continent Américain, le Rwanda entretient d'excellentes relations avec le CANADA et les Etats-Unis.

Le Canada qui vient de rapatrier sa constitution mais qui garde la Reine comme Chef de l'Etat continue à lutter contre les démons de la séparation animée par le Québec. Ce pays cherche aussi à échapper à la tutelle économique de son puissant voisin du sud dont le gouvernement reste très entreprenant en ce qui concerne l'implantation des entreprises US au Canada.

Le Président Ronald REAGAN à la tête de la première puissance mondiale fait peur par sa démonstration de force et l'arrogance qu'il affiche à l'égard des autres Nations. Les Organisations Internationales ont été durement éprouvées par le chantage de la part des Etats-Unis qui ont ainsi rendu de nombreuses décisions inopérantes. C'est ainsi que le Gouvernement Américain par son soutien à Israël et à l'Afrique du Sud a compliqué encore davantage la situation en Afrique Australe et au Moyen-Orient.

Le Gouvernement REAGAN a semé aussi la pagaille dans le système international d'aide au développement en diminuant sa participation.

Cette attitude a été décriée par les pays en voie de développement et surtout les plus pauvres parmi eux, mais le Gouvernement de Washington s'est montré intraitable et dur de coeur.

Dans la politique d'ouverture du Rwanda tous les moyens ont été tentés pour rendre plus efficaces les liens de coopération avec les Pays de l'Europe de l'Est et les pays scandinaves. Le contact politique est recherché pour soumettre un programme cohérent. Les pays scandinaves ont réaffirmé qu'ils n'étaient pas à même d'instaurer une coopération bilatérale directe avec le Rwanda à l'heure actuelle.

S'agissant des pays de l'Europe de l'Est, comme déjà souligné, leur coopération actuelle est consacrée par la coopération culturelle. D'autres domaines méritent une très longue exploration.

En ce qui concerne nos relations avec les autres pays socialistes non-européens, on peut dire qu'elles sont excellentes, particulièrement avec la Chine, pays avec lequel un troisième programme de coopération est en préparation. et qui, au cours de 1982, a enregistré beaucoup de visites d'amitié de la part des délégations officielles de notre pays. Comme membres du Mouvement des pays non-alignés, le Rwanda et Cuba qui ont établi des relations diplomatiques en 1979 cherchent les actions concrètes pour renforcer leurs relations bilatérales. Concernant la République Populaire Démocratique de Corée, il y a lieu de regretter à nouveau la lenteur dans l'exécution des programmes de coopération convenus de commun accord.

En Asie, le Japon devient de plus en plus un bon partenaire du Rwanda non seulement sur le plan commercial mais aussi celui de l'aide au développement bien que ses interventions restent ponctuelles et échappent ainsi à une certaine planification ou quantification préalable.

Une visite politique au plus haut niveau serait souhaitable pour cimenter et renforcer encore davantage les relations avec l'empire du Soleil levant et faire connaissance avec le nouveau Premier Ministre YASUHIRO NAKASONE qui vient de remplacer le démissionnaire ZENKO SUZUKI.

Les relations sud-sud restent l'un des soucis majeurs de la politique extérieure du Gouvernement Rwandais.

Ainsi des relations fructueuses ont été entretenues cette année avec beaucoup de pays du Tiers-Monde auquel nous appartenons en commençant par les pays africains, notamment le Kenya, le Congo, l'Algérie. Nos relations avec le Kenya, pays assimilé à un pays voisin reste excellentes et les deux Chefs d'Etat n'ont pas manqué de continuer à se concerter régulièrement sur l'un ou l'autre problème national, soit directement, soit par l'intermédiaire de messagers spéciaux. Le Chef de l'Etat Rwandais le Général-Major HABYARIMANA Juvénal a notamment envoyé un message de soutien au Président Daniel ARAP MOI lors de la tentative de coup d'Etat dont il a été l'objet en Août 1982.

Le Président Congolais Dennis SASSOU NGUESSO, a été l'hôte du Gouvernement Rwandais lors de la célébration du 20ème anniversaire de l'indépendance de la République Rwandaise alors que le Président Juvénal HABYARIMANA a effectué une visite officielle au Congo en Août 1982. Ces deux rencontres au sommet ont contribué à raffermir les relations entre le Rwanda et le Congo.

La visite que le Président de la République Rwandaise a effectuée en octobre 1982 en Algérie a permis de concrétiser encore davantage les liens de coopération qui s'étaient tissés à l'occasion d'une visite antérieure du Ministre Rwandais des Affaires Etrangères et de la Coopération. Nos relations avec ce pays sont promises à un bel avenir si l'élan actuel est maintenu.

Les autres pays du Tiers-Monde avec lesquels nous entretenons de bonnes relations sont surtout les pays arabes qui, grâce à leurs richesses provenant du pétrole interviennent dans l'un ou l'autre projet de développement au Rwanda.

Tels sont la Libye, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes et le Koweït. Mais ces relations stagnent, notamment avec la Libye, à cause de la diminution des recettes pétrolières.

Des relations ont été récemment nouées avec le Sultanat d'OMAN à l'occasion de la visite que le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a effectué dans ce pays en avril 1982.

Avec les pays de l'Amérique Latine, les relations se sont amorcées, d'abord avec l'établissement des relations diplomatiques avec l'Argentine, le Vénézuéla, le Mexique, Cuba et le Brésil. Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a ensuite effectué une visite au Brésil en Mars 1982 et a eu des entretiens avec les autorités brésiliennes dont le résultat palpable a été le soutien de ce pays avec la Colombie pour le relèvement du quota d'exportation du café rwandais.

La politique d'ouverture de la Deuxième République est mise en application non seulement grâce à l'entretien de relations bilatérales mais aussi par la participation à des organisations et des conférences internationales.

Sur le plan régional, à part les organisations dont il a été question plus haut, à savoir la CEPGL et l'OBK, le Rwanda reste un membre très actif de l'OUA et de l'OCAM.

Il convient de signaler cependant que ces deux organisations ont connu cette année des crises très profondes qui ont menacé leur existence même.

L'OUA a été d'abord minée par l'admission, en février 1982, de la République Arabe Sahraouie Démocratique comme 51ème pays membre. Presque toutes les réunions organisées sous l'égide de l'OUA n'ont pas pu se tenir boycottées qu'elles étaient par les partisans ou les adversaires de l'admission de la RASD.

La crise de l'OUA a atteint son apogée avec la non tenue du 19ème Sommet qui a été pourtant convoquée à deux reprises à Tripoli. La première fois, les adversaires de l'admission de la RASD ne sont pas allés à Tripoli I et le Sommet n'a pas eu lieu faute de quorum.

Lors de Tripoli II, c'est la question de la représentation du Tchad qui a fait échouer le Sommet alors que la RASD s'était abstenue volontairement d'y participer. Le Tchad avait en effet deux représentations à Tripoli II, celle de Hissène HABRE, l'actuel maître du Tchad et celle de Goukouni Weddeye, l'ancien Président du Gunt et du Tchad chassé de N'Djamena par Hissène HABRE et soutenu à bout de bras par le Colonel Mouanar Kadhafi qui l'a installé dans la bande d'Aouzou, territoire tchadien occupé par l'Armée Libyenne. En échange de ce soutien, Goukouni déclarerait l'Union du Tchad et de la Libye.

Ceux qui soutiennent inconditionnellement Hissène HABRE n'ont pas pu le faire admettre au 19ème Sommet - Tripoli II alors que Kadhafi essayait de faire asseoir Goukouni à côté des autres Chefs d'Etat venus assister à ce Sommet. Mais le Sommet n'a pas eu lieu faute de quorum.

Hissène HABRE ayant refusé le principe de la chaise vide, les pays qui le soutiennent n'ont pas voulu participer à un Sommet de l'OUA sans lui.

Il sera difficile de concilier les esprits tant que demeurent les divergences au sujet du Sahara Occidental et du Tchad. Tout le monde s'accorde seulement sur un point : l'OUA doit survivre. C'est à cela que doit s'atteler le comité des 12 créé à Tripoli I pour faire des propositions acceptables pour tous. En attendant, le Président en exercice, Monsieur Arap MOI et les Responsables du Secrétariat de l'OUA doivent continuer à assumer leurs fonctions jusqu'aux nouvelles élections.

Pour le Rwanda, il croit que, tout en souvegardant certains principes intangibles tels que celui de l'autodétermination des peuples et celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, les membres de l'OUA ont l'impérieux devoir de dépasser tous les clivages afin de maintenir l'unité de l'Organisation qui a fait l'honneur et la force du Continent Africain.

Quant à l'OCAM, elle continue son existence difficile.

Cette Organisation qui a connu plusieurs péripéties depuis l'Union Africaine et Malgache en passant par l'Union Africaine et Malgache pour la coopération Economique, a vu la qualité de ses membres se réduire comme une peau de chagrin. Même la réorientation de Bangui (1974) n'y fit rien. Malgré le fait qu'elle ait abandonné la politique, l'OCAM n'est parvenue à survivre jusqu'alors que grâce à ses Entreprises Communes dont quelques unes se sont transformées en sociétés rentables (AIR AFRIQUE) ou en organismes autonomes (UAPT, OAPI).

Cependant d'autres Entreprises Communes connaissent les mêmes maux que l'Organisation mère. Ces maux sont surtout liés au manque de motivation de certains membres qui veulent se contenter des autres canaux de coopération régionale (CEDEAO, CEAO, Conseil de l'Entente, UDEAC....).

.../...

De cela découlent les retraits successifs de l'OCAM, le manque d'enthousiasme dans la participation aux réunions et activités de l'OCAM et surtout la non-contribution au budget de l'Organisation et à celle des Entreprises Communes.

Pour donner un nouveau souffle à l'Organisation, les 8 Etats qui restent membres de l'OCAM après le retrait de l'Ile Maurice (Sénégal, Bénin, Rwanda, Niger, République Centrafricaine, Haute-Volta, Togo, Côte d'Ivoire) ont tenu la 11e Conférence des Chefs d'Etat de l'OCAM à Yamoussoukro, le 21 décembre 1982. Reconnaissant l'utilité de l'OCAM, ils ont décidé son maintien et envisagé d'autres possibilités de la redynamiser afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs qui s'inscrivent bien dans le cadre du Plan d'Action de Lagos qui préconise le renforcement ou la mise sur pied des Organisations de Coopération interafricaine .

La Conférence des Chefs d'Etat d'Afrique et de France est l'un des forums internationaux auquel le Rwanda participe également. Le Chef de l'Etat, le Général-Major Juvénal HABYARIMANA n'a pas manqué notamment au 9ème Sommet qui a eu lieu à Kinshasa en octobre 1982. Les Chefs d'Etat présents ont une fois de plus parlé de la coopération entre la France et les pays africains et le rôle que ce pays peut jouer en tant qu'interprète de ses partanaires africains auprès des autres pays développés dans les conférences où se traitent des questions d'importance pour nos Etats.

Les Chefs d'Etat de France et d'Afrique ont eu également des échanges de vue sur la situation politique internationale et particulièrement en Afrique.

Cette année, le Rwanda n'a pas également manqué au grand forum international qu'est l'Assemblée Générale des Nations-Unies. Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération y a exposé le 13 octobre 1982, la position de notre pays sur les grands problèmes qui préoccupent actuellement le monde.

Le Rwanda était prêt aussi à participer au 7ème Sommet des non-alignés qui aurait dû se tenir à Bagdad au mois de septembre 1982.

Mais ce Sommet a été transféré à New-Delhi pour le mois de Mars 1982 pour ne pas subir les contre-coups du conflit Iran-Irak qui continue à faire rage.

Ainsi donc, la politique extérieure rwandaise garde le dynamisme que lui a insufflé la 2ème République depuis bientôt dix ans. Le Rwanda continue à faire entendre sa voix à l'extérieur dans les pays voisins comme dans les contrées lointaines, dans les organismes régionaux comme dans les organisations internationales.

Le Rwanda profite de toutes les occasions pour défendre les idéaux de paix et de justice. C'est ainsi qu'il déplore les conflits qui persistent en Afrique ou ailleurs.

En effet, l'année 1982 n'a pas été une année de paix, au contraire.

Le peuple namibien continue à croupir sous le joug des racistes sud-africains qui persistent à jongler avec l'indépendance d'un pays qui ne leur appartient pas. Toutes les négociations à ce sujet piétinent à cause de l'Afrique du Sud appuyée par une complicité à peine déguisée de certaines grandes puissances.

L'apartheid, ce système honni par la Communauté Internationale demeure en Afrique du Sud. Mais la lutte du peuple d'AZANIE demeure aussi et s'intensifie grâce à la compréhension et à l'aide de l'Afrique indépendante et surtout celle des pays de la Ligne de Front.

Ceux-ci ne cessent pas d'être l'objet d'attaques barbares et de destabilisation de la part de l'Afrique du Sud, le Mozambique et l'Angola étant les plus visés.

Mais les pays de la Ligne de Front sont plus que jamais décidés à faire échec à la politique d'apartheid, à se libérer de l'emprise économique de l'Afrique du Sud et à oeuvrer pour l'indépendance de la Namibie au plus tard en 1983. Telle est d'ailleurs la position de toute l'Afrique libre.

L'année 1982 a vu le conflit du Moyen-Orient prendre des dimensions dramatiques avec l'invasion du Liban par Israël et la dispersion de l'Armée de libération de la Palestine suivie de la désorganisation de l'OLP. Cette guerre qui a montré

hélas les limites de résistance du monde arabe face aux forces déchainées et conjuguées d'Israël et de ses alliés a ouvert la voie à des négociations globales probables au Moyen-Orient avec pour base le plan Reagan et celui de FES (Ligue Arabe). Seulement Israël veut imposer ses vues parce qu'il vient de gagner la guerre du Liban. En voulant humilier trop les arabes déjà fortement commotionnés, les israéliens et leurs alliés risquent d'éloigner la paix au Moyen-Orient alors que toutes les parties sont plus que jamais agacées par ce conflit interminable.

Interminable est aussi la guerre entre l'Iran et l'Irak que ce dernier pays avait cru terminer dès les premiers mois de l'invasion de l'Iran par ses troupes. Le Président Irakien n'a pas compté avec le surseaut patriotique du peuple iranien et sa capacité de résistance à l'envahisseur extérieur malgré la situation chaotique qui règne à l'intérieur.

Maintenant la guerre se fait sur les terres irakiennes et Saddam Hussein d'Irak prie les dieux de lui débarasser de cette guerre qu'il a pourtant provoquée et qui risque de l'emporter. En effet, le vieillard de Quom, l'Ayatollah Khomeiny, est décidé à le liquider et à installer un Gouvernement de son choix à Baghdad.

Un peu plus loin, mais toujours en Asie Centrale, le Gouvernement installé à Kaboul par les soviétiques demeure, protégé qu'il est par les nombreuses troupes de l'Union Soviétique.

L'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques continuent donc à vicier la paix mondiale comme celle du Cambodge par les troupes vietnamiennes.

Dans ce dernier pays, la résistance contre l'occupation vietnamienne se regroupe autour de l'infatigable prince SIHANOUK et recherche la légitimité avec l'aide de la Chine. Le siège du Cambodge à l'ONU leur reste acquis malgré l'opposition fébrile de l'URSS, du Viêtnam et de leurs alliés.

La péninsule coréenne reste également un foyer de conflit où le "leader bien-aimé et respecté", le Maréchal KIM IL SUNG veut amener la Corée du Sud à s'unir au Nord dans une confédération démocratique sous le vocable de République du Koryo. Le Président Shu Doo Hwan, lui propose d'abord des rencontres des

dirigeants des deux pays au plus haut niveau pour discuter des modalités de réunification. Chaque leader présente régulièrement ses propositions qui sont automatiquement refusées par l'autre.

Entretiens les troupes américaines veillent sur le sud qui prospère dans un capitalisme classique alors que le Nord vient loin derrière avec son système socialiste du point de vue économique et qui s'apparente politiquement à une monarchie héréditaire avec la succession annoncée de KIM IL SUNG par son fils.

Pour le Rwanda, la réunification de la Corée ne peut être faite que par les coréens eux-mêmes et par des moyens pacifiques.

De l'autre côté de la planète, les dernières fumées des avions calcinés et des minutes brûlées viennent de se dissiper aux Malouines (Falkland) mais le conflit demeure latent entre l'Argentine et la Grande-Bretagne puisque la souveraineté de ces îles restent disputée.

Ce conflit a montré la fragilité des alliances entre Pays en voie de développement et pays développés, car malgré l'appartenance évidente de ses îles à l'ensemble latino-américain, les Etats-Unis et la Communauté Economique Européenne excepté l'Espagne ont soutenu fermement le Gouvernement de Londres.

A l'ONU, les pays du Tiers-Monde, le Rwanda y compris, ont soutenu massivement les revendications argentines sur les Malvines, n'en déplaisent à la Couronne de sa Majesté qui rêve encore à la belle époque du puissant empire britannique. Même les Etats-Unis ont voté pour la négociation entre l'Argentine et la Grande-Bretagne alors qu'ils avaient soutenu cette dernière lors de la guerre des Falklands.

Mais les USA veulent se dédouaner pour recouvrer les amitiés perdues en Amérique latine pendant cette guerre.

Ils veulent reconstruire l'Amérique Latine toujours bouillonnante du Nord au Sud en passant par le centre où le Salvador et le Nicaragua inquiètent le géant américain. Le premier à cause de la guerrilla de gauche qui ne désarme pas, le second avec son régime socialiste qui aide les maquisards salvadoriens et qui

qui ont sillonné le monde pour faire connaître notre pays et négocier des contrats de coopération et les délégations étrangères qui ont visité notre pays pour se rendre compte de l'utilisation judicieuse de leur contribution et conclure à leur tour des accords de coopération.

La 5ème Conférence des Ambassadeurs Rwandais tenue à Kigali du 12 au 19 juillet 1982 a imprimé un nouvel élan à notre coopération en rappelant que notre diplomatie doit rompre avec les vieilles habitudes - diplomatie classique - pour devenir une diplomatie de coopération.

La IIIème Table Ronde des Aides Extérieures qui vient d'avoir lieu à Kigali du 1er au 4 Décembre 1982 a marqué un tournant dans les relations de coopération entre le Rwanda et ses divers partenaires.

Ainsi, le Rwanda doit se réjouir des concours des Aides Extérieures même si ses besoins sont loin d'être assouvis. Mais la vie d'une Nation ne se compte pas en années et le prestige qui le caractérise à l'étranger - gestion saine et prudente des ressources, stabilité politique - devrait inciter ses partenaires à toujours lui venir en aide. La IIIème Table Ronde l'a témoigné, si on en juge les déclarations d'intentions des bailleurs de fonds pour les années prochaines.

Aussi, peut-on résumer comme suit, les principaux éléments intervenus dans le secteur de la coopération internationale au cours de l'année qui s'achève :

## I. Sur le Plan Bilatéral

### A. EN AFRIQUE

#### 1. BURUNDI.

Les recommandations de la 8ème réunion de la Commission Technique Mixte de Coopération entre la République du Burundi et la République Rwandaise, tenue à Kigali en Octobre 1981, n'ont pas été suivies de beaucoup d'effets au courant de l'année 1982.

Le seul élément positif à signaler et que AIR RWANDA a pu commencer à exploiter les services aériens internationaux sur la ligne KIGALI-BUJUMBURA et points au-delà et vice-versa, avec

tous les droits de trafic à raison de trois fréquences par semaine. Il ne s'agissait d'ailleurs que d'une réciprocité, AIR BURUNDI exploitant déjà la ligne BUJUMBURA-KIGALI.

Il y a lieu de signaler également que les contacts menés à divers niveaux permettent d'espérer la conclusion prochaine d'un Accord Général de Coopération entre les deux pays.

## 2. ZAIRE.

Répondant au vœu des Chefs d'Etat des deux Pays de relancer leur coopération dans les divers domaines non couverts par la CEPGL., vœu exprimé lors du Sommet Rwando-Zaïrois de Kigali en août 1981, la partie rwandaise a soumis à la partie zaïroise un mémorandum de coopération, en prévision de la Commission Mixte qui devait se tenir à Kigali du 1er au 3 juin 1982.

Ce mémorandum a trait aux projets intéressant les domaines des transports et de l'industrie, des relations commerciales et culturelles.

Pour des raisons indépendantes de la volonté du Rwanda, la Commission Mixte n'a pas pu avoir lieu. Elle est prévue au début de l'année 1983.

## 3. TANZANIE.

Le Rwanda a accueilli à Gisenyi au mois d'Août 1982 la 7ème réunion de la Commission Mixte Rwando-Tanzanienne. Celle-ci a eu à examiner les domaines ci-après dont elle a arrêté un plan d'action de coopération en 1982-1983 :

- Echanges commerciaux et Arrangements bancaires ;
- Coopération industrielle (mines et textiles) ;
- Problèmes démographiques ;
- Coopération entre les services pénitentiaires ;
- Transports et communications ;
- Facilités de transit ;
- Télécommunications ;
- Transport aérien (Aviation Civile) ;
- Coopération culturelle.

La 8ème réunion de la Commission Mixte se tiendra en Tanzanie en mars 1983.

Signalons cependant que les facilités promises en matière d'émigration et de transit vers le port de Dar-Es-Salaam ne verront pas le jour de si tôt.

#### 4. UGANDA.

La rencontre des deux Chefs d'Etat à Kabale le 1er Mai 1982 a mis l'accent sur la nécessité de consultations régulières entre les Gouvernements Ugandais et Rwandais à tous les niveaux, en vue de promouvoir le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux Républiques Soeurs. A cette occasion, la lutte contre les manoeuvres frauduleuses des deux côtés de la frontière a particulièrement retenu l'attention des deux plus Hauts Responsables.

En cette fin d'année, l'on ne peut que déplorer l'afflux de réfugiés en provenance d'Uganda qui a mis en difficulté nos moyens déjà fort limités. Mais, faut-il d'un autre côté, rendre hommage aux pays et organismes amis dont les réactions à notre appel ont aidé le Gouvernement Rwandais à faire face, ne fût ce que partiellement, aux besoins nés de cette situation.

#### 5. KENYA.

Au point de vue économique, le Kenya est un partenaire privilégié de notre pays d'abord comme son principal fournisseur de marchandises en Afrique ensuite comme pays par lequel transitent plus de 90 % de notre commerce d'import-export et enfin comme pays où opère l'avion cargo d'Air Rwanda qui fait trois vols journaliers entre Kigali et Mombasa.

La Commission Mixte Rwando-Kenyane de juillet 1981 a mis au point les accords de coopération dont certains sont ratifiés notamment dans le domaine des transports aériens, de l'industrie du tourisme, de la coopération culturelle, scientifique et technique. Une commission technique mixte dont les membres rwandais ont été communiqués à la partie kenyane a été mise sur pied pour s'occuper des problèmes de la coopération entre les deux pays.

Les autorités kenyannes ont accepté en outre de donner des facilités de transit de nos marchandises en acceptant de mettre à disposition pour la construction des Entrepôts rwandais à Mombasa et Malaba. Les terrains ont été déjà identifiés et il

reste de s'entendre sur le statut juridique des futurs entrepôts. Ces facilités devraient se préciser encore dans le cadre du fonctionnement du Corridor Nord.

6. ZAMBIE.

A l'occasion de la visite officielle que le Président de ZAMBIE a effectuée au Rwanda en Avril 1982, les deux pays ont conclu un Accord Général de Coopération ainsi que les accords portant sur les relations commerciales, les échanges culturels et les transports aériens. Toutes les possibilités offertes par la Zambie n'ont pas été inventoriées et ces différents accords qui constituent des instruments juridiques très précieux n'ont pas été ratifiés.

7. CONGO.

Au cours de la visite officielle du Président de la République Rwandaise au Congo en août 1982, trois accords ont été signés, à savoir l'Accord Général de Coopération, l'Accord de Coopération Culturelle, Scientifique et Technique et l'Accord de Coopération entre le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et le Parti Congolais du Travail.

A cette même occasion, les deux Parties ont relancé la procédure de mise en application de l'Accord relatif au transport aérien signé à Kigali le 17 Avril 1971. Tous ces instruments juridiques restent à exploiter.

8. ALGERIE.

En 1982, les relations de coopération entre la République Algérienne Démocratique et Populaire et le Rwanda se sont renforcées au-delà de nos espérances. Malgré ses moyens également limités, l'Algérie a accepté de financer, sous forme de don, une Ecole Agri-Vétérinaire à BUSOGO et un Hôpital dans la Préfecture de GIKONGORO.

Aussi, par le truchement de l'ONAPO, l'Algérie a acheté à l'OCIR-CAFE 3000 T de café pour un montant total d'environ 800 millions de FRW et un contrat pluriannuel (3 ans) de fourniture a été déjà conclu. L'ONACO acquérira également du thé et éventuellement des épices.

Sur le plan culturel, le Rwanda s'est vu réservé 18 bourses d'études dans les Universités algériennes et 12 ont été en

B. EN ASIE.

1. REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE.

L'exécution des projets de la deuxième programmation datant de 1978 se poursuit dans de bonnes conditions.

Le projet de riziculture de RUBINDI-RWAMAGANA a été remis au Gouvernement Rwandais le 6 juillet 1982 en présence du Président de la République Rwandaise et du Vice-Ministre Chinois de l'Agriculture. Le même jour, le Premier coup de pioche d'un autre projet de 300 Ha dans la région a été donné.

L'équipe médicale chinoise déjà mise en place à Kibungo a commencé ses activités. Si tout va bien, la Cimenterie de MASHYUZA sera opérationnelle à la fin de l'année 1983 ou au début de l'année 1984. Les dossiers des projets de stade, de camp militaire et de logements pour experts et médecins chinois sont au niveau de la finalisation des études techniques et les travaux d'exécution commenceront en 1983.

Il est à souligner qu'un mémorandum de coopération avec la Chine contenant notamment de nouveaux projets a été soumis à notre partenaire pour être examiné lors de la visite du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération en Chine au mois de janvier 1983.

2. REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE.

L'exécution des projets convenus de commun accord a connu un retard considérable. A part les projets d'aménagement d'une partie de la plaine de BUGARAMA et de construction d'une maïserie qui ont démarré, les autres semblent être oubliés. Il s'agit de la construction d'une Ecole Technique à GIKONGORO et d'un Hôpital à CYANGUGU.

Néanmoins, il faut compter à l'actif de la coopération rwando-coréenne, l'organisation du Mouvement d'ensemble à l'occasion du 20ème Anniversaire de l'Indépendance Nationale et l'octroi au M.R.N.D. des 15 Jeeps qui viennent d'arriver au Rwanda.

3. JAPON.

La coopération avec le Japon se renforce et ce pays est prêt à financer au moins un projet par exercice budgétaire.

Au titre de l'année 1982, cette coopération a enregistré les développements suivants :

- l'inauguration le 31 mars de la Station Terrienne de Communication par Satellite ;
- la mise en application de l'accord de don de 500 millions de Yens pour l'entretien des routes nationales ;
- la signature le 2 juillet à Kigali et la mise en route de l'accord de 600 millions de Yens pour l'ONATRACOM ;
- le principe d'octroi d'une aide alimentaire de 3.500 T de blé américain ;
- la remise d'intérêts d'un montant de 35.977.499 Yens au titre du prêt accordé à l'ONATRACOM.

Par ailleurs, trois projets suivants se trouvent en pipeline et seront considérés pour les prochains exercices budgétaires :

- Aide à la Santé (2e phase)
- Engrais Chimiques ;
- Hydraulique Rurale.

#### 4. LES PAYS DU GOLFE ARABIQUE.

Les relations de coopération avec les Pays du Golfe Arabique se situe à deux niveaux : coopération d'Etat à Etat et assistance financière des Fonds Arabes de Développement.

La coopération d'Etat à Etat n'a pas beaucoup évolué, exception faite de l'Arabie Saoudite qui a accepté de financer le projet de 86 Pharmacies communales et le projet avicole de KANOMBE pour un montant respectif de 9.821.557 \$ US et 3.720.000 \$ US.

Quant au Gouvernement Koweïtien, il a approuvé le projet d'Accord Général de Coopération dont la signature interviendra sous peu.

Si les résultats au niveau de l'A.P.D. ne sont pas encore à la hauteur de ce que nous étions en droit d'en attendre, il n'en reste pas moins que l'assistance financière des Fonds est en nette progression même si un moment donné les capacités d'absorption s'avèrent limitées. Le projet d'aménagement de l'Aéroport de KANOMBE en cours a bénéficié du cofinancement du Fonds d'Abu-

Dhabi - 15 millions de Dirhams ou 4,1 millions de \$US pour l'Aérogare - et du Fonds Koweïtien - 4,25 millions de \$ US pour la construction des stocks de carburant. Le Fonds Koweïtien finance également les études de la Route GITARAMA - RUHENGARI, participe au financement de la Route BUTARE - CYANGUGU à concurrence de 19 millions de dollars US et a donné son accord de principe de prendre part à l'exécution de la route GITARAMA - RUHENGARI et à l'aménagement des marais de la KAGITUMBA - MUVUMBA.

Il est à rappeler que le Fonds Saoudien a mis à la disposition du Rwanda depuis trois ans des moyens financiers pour participer à l'asphaltage de la Route KAYONZA-KAGITUMBA et à la construction d'un Hôpital à KIGALI. La non-disponibilité des études a handicapé le déblocage de ces fonds. Le Fonds Saoudien est également disposé à affecter le reliquat de sa contribution à la Route KIGALI-GATUNA à son entretien et à intervenir dans les projets suivants lui soumis :

- Mise en valeur de la région du Lac NASHO (volet irrigation et complexe agro-sucrier)
- Adduction d'eau au Bugesera
- Aménagement des marais de la KAGITUMBA-MUVUMBA
- Construction des logements sociaux.

Il importe enfin de mentionner la visite du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Sultanat d'OMAN au mois d'Avril 1982.

### C. EN EUROPE.

#### 1. BELGIQUE.

La Commission Ministérielle Mixte Belgo-Rwandaise s'est tenue à Bruxelles du 29 mars au 2 Avril pour passer en revue le programme quinquennal arrêté en 1979 et auquel montant de près de 6 milliards de FB avait été alloué.

A cette occasion, il a été constaté que la plupart des projets nouveaux retenus n'avaient pas encore démarré. De surcroît, ceux qui ont connu un début d'exécution connaissent des problèmes dont les principaux sont :

- l'insuffisance des moyens financiers y affectés ainsi que les retards mis à les débloquent.
- Il n'est pas tenu compte de la spécificité et de l'élasticité des projets surtout agricoles; la coopération belge se confine ainsi aux études dépassées lorsque les projets ont mis du temps à débouter et ne les adapte pas aux réalités du moment.

Sur l'enveloppe de 6 milliards FB réservée, le Rwanda ne dispose d'aucune information sur les dépenses jusqu'ici effectuées et sur les fonds qui restent disponibles.

La coopération belgo-rwandaise a besoin d'un nouveau souffle et c'est dans ce cadre que le Président de la République a effectué une visite de travail en Belgique en novembre 1982.

## 2. FRANCE.

La coopération avec la France se poursuit dans le cadre des conclusions de la Commission qui a eu lieu à Kigali du 18 au 21 février 1982 et des résultats de la Visite du Président de la République en France au mois de juin 1982.

A ces deux occasions la France a réaffirmé -- ce qui rejoint les préoccupations du Gouvernement Rwandais -- que son intervention ira prioritairement aux secteurs du développement rural, de la santé et de l'enseignement.

Ainsi, les principaux projets ci-après ont été retenus:

### Développement rural :

- B.G.M. - IIème phase
- Kigali-Est
- Essais agronomiques dans le cadre du projet de développement rural de la zone centrale de la Crête Zaïre-Nil
- Mise en valeur de la plaine de BUGARAMA
- Une série d'études sur les programmes de développement rural intégré.

### Santé :

- Ecole d'Infirmières de Ruhengeri
- Amélioration de la santé dans la région sanitaire de Gisenyi.

### Enseignement :

- Bureau Pédagogique de l'Enseignement Primaire et de l'Enseignement Rural et Artisanal Intégré
- Production de mobilier didactique
- Centre de recyclage polyvalent de Kigali
- Assistance technique aux Facultés des Lettres et des Sciences de l'Université Nationale du Rwanda.

3. REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE.

La réunion technique mixte préparant les négociations intergouvernementales germano-rwandaïses pour la période 1983-1984 s'est tenue à Kigali du 27 au 30 Septembre 1982. Cette rencontre a généralement comme objectifs de définir les principes de la coopération future et arrêter les grandes lignes du programme couvrant la période considérée après avoir examiné l'état d'avancement en cours. Les deux délégations se sont montrées satisfaites d'état de la coopération germano-rwandaïse mais la délégation allemande a exprimé ses préoccupations face au manque d'engagement des homologues rwandais, à la non-utilisation des bourses accordées au Rwanda et au non versements des fonds de contrepartie dans les projets par le Rwanda.

La rencontre a eu lieu au moment où l'Allemagne connaît une crise économique doublée d'une crise politique si bien qu'il a été indiqué que l'aide généralement accordée aux pays en voie de développement connaîtra une baisse sensible mais que pour le Rwanda elle restera probablement stationnaire étant donné que le Rwanda figure parmi les pays les moins avancés.

En ce qui concerne les projets en cours et non encore terminés nos partenaires ont promis de prévoir des Fonds pour leur poursuite pendant la période 1983-1984. Il s'agit : du projet d'entretien des routes bitumées, du service des ponts, du Fonds d'études, l'aide en marchandises.

En ce qui concerne les programmes 1983-1984, la partie allemande a accueilli favorablement le financement de l'aménagement du quartier Nyamirambo et la construction d'une voie de transit à Kigali en 1983.

Les études des projets ci-après seront financées en 1983-1984 :

1. Lignes latérales Rambura, Kabaya-Gatumba - Nyakinama.
2. Adduction d'eau au Bugesera-Sud
3. Adduction d'eau de la ville de Ruhengeri
4. Alimentation en eau potable et en électricité des chefs lieux des sous-préfectures.

Pour la période 1983-1984, une aide en marchandise égale au moins à celle accordée pour 1981-1982 sera renouvelée et elle servira à financer :

1. la station relais de Radio-Rwanda au mont Huye
2. l'équipement pour les volontaires Allemands affectés dans le secteur de la Santé
3. L'imprimerie scolaire
4. Le matériel didactique pour l'atelier central
5. La communication rurale.

En ce qui concerne l'affectation des Experts Allemands dans les projets, il a été convenu de reconduire, pour 1983 - 1984 la mission des experts affectés actuellement aux services ci-après :

1. Radio-Rwanda (1 expert)
2. l'Atelier Central des Ponts et Chaussées (5 experts)
3. Au projet agro-pastoral et laiterie de Nyabisindu (9 Experts)
4. Au projet d'intensification de la production vivrière dans les Communes de Karago-Giciye (1 expert)
5. Au Ministère des Travaux Publics (4 experts jusqu'en 1985 et 2 experts jusqu'en 1987).
6. Au Ministère de l'Economie et du Commerce (1 expert)
7. A la Banque Rwandaise de développement (1 expert)
8. A l'Electrogaz (5 experts jusqu'en 1983 et 1 expert jusqu'en 1985)
9. Au Ministère des Ressources Naturelles (1 expert)
10. Au Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire (1 expert).

L'enveloppe de l'aide allemande pour la période 1983-1984 ne sera connue qu'après le vote du budget allemand et la réunion de la commission mixte intergouvernementale en 1983.

#### 4. SUISSE.

La Commission Mixte Rwando-Suisse s'est tenue à Kigali du 17 au 21 mai 1982. Elle a, à cette occasion, arrêté un programme de coopération pour la période 1982-1984. Ce programme se chiffre à 40 millions FS dont 34.894.000 FS pour les projets en cours reconduits et 5.186.000 FS pour les projets nouveaux.

#### Projets en cours.

##### Développement rural

- Projet Agricole de Kibuye (PAK) ;
- Projet Pilote Forestier (PPF) ;
- Appui à la Direction des eaux et forêts du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Appui à la Division de la Sylviculture de l'ISAR ;

1. O.B.K.

Les projets initiés dans le cadre de l'OBK ont connu en 1982 une certaine évolution.

Une réunion relative au projet de Chemin de Fer a eu lieu à Vienne du 14 au 16 mai 1982 entre les parties concernées. La réunion qui a abouti à la signature, le 19 mai 1982, entre l'OBK et l'Association des Bureaux italien et autrichien "ARE/TECHNITEL", du contrat pour la réalisation des études. L'équipe de ces Bureaux devant élaborer ces études est à pied d'oeuvre.

Il importe de rappeler que leur financement est assuré par l'Autriche et l'Italie qui se partageront 8 millions de \$ USA et le PNUD à concurrence de 800.000 \$ USA.

Le financement du projet du "Système des Télécommunications" de l'OBK doit encore être complété, les offres ayant dépassé de loin les prévisions budgétaires initiales. En attendant, il sera établi un réseau de communication provisoire en HF entre les quatre Capitales des pays membres.

Les études du projet "RUSUMO" sont en phase de démarrage sur financement de l'AGCD. Elles porteront notamment sur les structures hydro-électriques et les lignes de transmissions, l'environnement et le développement connexe et sur les aspects économiques et arrangements administratifs.

Sur le plan de la formation, il importe de mentionner les projets de l'Institut Polytechnique qui sera installé à GITEGA et du Centre de Documentation prévu à Kigali sans oublier l'accord d'une durée de 5 ans conclu avec l'USAID et qui prévoit la fourniture de bourses d'études et de stage au personnel de l'OBK.

2. C.E.P.G.L.

La 5e Session de la Conférence des Chefs d'Etat de la C.E.P.G.L. s'est tenue à GISENYI les 30 et 31 janvier 1982. Au cours de cette session d'importantes décisions en matière économique ont été prises notamment :

- la signature du protocole d'accord relatif aux normes de transit des transports routiers entre les trois pays membres ;
- l'implantation au Rwanda de l'Usine de matériel agricole ;

- la signature de l'amendement de l'accord commercial et de coopération douanière ;
- la signature de l'accord portant création du Code Communautaire des Investissements de la CEPGL et du Code lui-même. La communauté connaît malheureusement des blocages au niveau du Secrétariat qui n'ont pas permis en 1982 de faire de véritables réalisations.

### 3. Z.E.P.

Le Rwanda a participé comme observateur au Sommet de LUSAKA qui a réuni, les 20 et 21 Décembre 1981, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique Orientale et Australe et au cours duquel le traité portant création d'une Zone d'Echanges Préférentiels a été signé. Notre pays a également envoyé, à titre d'observateur, une délégation à la première réunion du Conseil des Ministres de la ZEP qui s'est tenue à LUSAKA les 24 et 25 juin 1982. Le Rwanda se réserve d'adhérer mais entretemps il continue de participer, à titre d'observateur, à toutes les réunions organisées dans le cadre de la ZEP. C'est ainsi qu'il vient de prendre part aux réunions des experts, des Ministres et des Chefs d'Etat qui ont eu lieu à LUSAKA respectivement du 9 au 11, les 14 et 15 et les 16 et 17 décembre 1982.

Aussi, à la demande du Gouvernement Rwandais, une étude a été effectuée par la CEA au sujet des avantages et inconvénients de notre adhésion aux groupements sous-régionaux, spécialement la Z.E.P., la CEAC en voie de création, l'OBK et la CEPGL. Cette étude devrait être minutieusement analysée afin que la décision d'adhésion à toutes les entités préconisées par la CEA soit prise en toute connaissance de cause.

### B. Sur le Plan International.

#### 1. Le FED.

En 1982, la mise en application du programme du Ve FED s'est poursuivie avec l'approbation par la C.C.E. des projets suivants :

- Développement rural intégré de la Zone Centrale de la Crête Zaïre-Nil ;
- Route Butare - Cyangugu ;
- Programme pluriannuel de formation ;
- Micro-réalisations ;
- Coopération technique (Redressement des Etablissements Publics).

Un autre élément de nature à réduire le séjour trop prolongé des étrangers est l'utilisation des bourses de stages offertes au Rwanda par des pays ou des organismes en vue de perfectionner des cadres rwandais appelés à assurer la relève des étrangers.

Dans ce même cadre, une situation qui devrait retenir l'attention du Gouvernement Rwandais est l'arrivée massive des volontaires venant des pays développés que le pays connaît depuis un certain temps. Il y a lieu de penser que ces volontaires, très jeunes en général et dépourvus d'expérience professionnelle, viennent au Rwanda, dans la plupart des cas, pour échapper au service militaire et au chômage qui sévit chez eux.

#### IV. ENDETTEMENT EXTERIEUR DU RWANDA.

D'après les considérations émises au mois d'octobre 1982 par le Ministère des Finances "les crédits accordés à l'Etat Rwandais y compris les crédits fournisseurs s'élèvent à 37 milliards 622,2 millions de FRW. Les crédits fournisseurs sont présentés selon les pays d'origine des sociétés particulières qui les ont accordés.

Le montant des décaissements réalisés sur les crédits s'élève à 19 milliards 161 millions de FRW. et accuse un taux d'utilisation de 51% par rapport au montant total des engagements.

L'encours ou la dette réelle (montants décaissés moins amortissements effectués) s'élève à 18 milliards 124,5 millions de FRW.

La dette théorique (total des prêts accordés et non amortis plus la charge de leurs intérêts s'élève à 43 milliards 111,7 millions de FRW".

Ce même Département estime que "le niveau d'endettement est acceptable puisqu'il ne représente que 13,9% par rapport aux 17,5% du PIB et son service semestriel seulement 0,3% soit la moitié du pourcentage prévu du PIB ou 3,6% presque aussi la moitié du pourcentage prévu de la valeur des exportations".

En l'occurrence, leur présence constituait le meilleur symbole de l'amitié acquise à notre pays et avait donc la valeur inestimable d'un témoignage. Il faut le relever, non pas par vaine auto-satisfaction, mais parce qu'il s'agit bel et bien d'un grand succès sur le plan diplomatique un succès à la hauteur de moyens et des efforts déployés à cet effet.

La 5ème Conférence des Chefs de missions diplomatiques et consulaires rwandaises, organisée du 12 au 19 juillet 1982 à Kigali, a donc constitué elle ainsi un "temps fort" pour la diplomatie rwandaise en 1982.

Cette conférence a été, en effet, l'occasion de sensibiliser nos antennes à l'extérieur sur leurs responsabilités et sur la part qu'elles doivent assumer dans la réalisation des objectifs que le Rwanda s'est assignés dans le cadre des relations internationales et dans le cadre d'une diplomatie active au service du développement.

C'est dans ce sens que, dans son discours d'ouverture, le Chef de l'Etat a précisé qu'il s'agissait d'"un rendez-vous périodique, devenu traditionnel, destiné à dresser le bilan de la diplomatie rwandaise", ce bilan devant s'accompagner de l'examen approfondi des voies et moyens qui permettraient à nos missions diplomatiques et consulaires d'assurer, avec un élan renouvelé, leur "participation aux efforts constants de développement engagés dans notre pays".

A cet égard, la Conférence était placée sous l'optique de redynamiser l'engagement des diplomates rwandais, sur le plan personnel et collectif, en faveur d'une coopération active et fructueuse entre le Rwanda, d'une part, et les pays et organismes amis, d'autre part.

La 3ème Table Ronde des Aides Extérieures, autre "temps fort" à signaler, s'est tenue du 1er au 4 décembre 1982 à Kigali. Eu égard aux engagements pris ainsi qu'aux intentions exprimées à cette occasion, l'impact de ce forum de réflexion et de concertation sera important quant aux actions à mener par la diplomatie rwandaise auprès de nos partenaires, précisément dans le sens de leurs engagements et intentions en faveur du développement du Rwanda.

Les réflexions enregistrées à l'occasion de cette Table Ronde étaient axées sur les dispositions du 3ème Plan National de Développement pour intégrer efficacement les contributions des partenaires extérieures dans la stratégie définie pour favoriser et promouvoir le développement du peuple rwandais.

Il s'agissait aussi de "dégager les leçons utiles pour affiner davantage notre stratégie de coopération dans une perspective de continuité" et dans le cadre des initiatives et actions pour les années à venir.

Un constat de satisfaction et d'optimisme est de mise quant à l'impact prévisible de cette table ronde, si l'on tient notamment compte de la participation de nombreux bailleurs de fonds (48 délégations au total) ainsi que de la qualité des interventions au cours des débats et des déclarations d'intentions.

De leur côté, les représentants des pays (au nombre de 17) et des organisations et institutions de financement (au nombre de 31) qui participaient à cette table ronde ont marqué leur satisfaction et souligné l'importance qu'ils attachent à une concertation régulière en acceptant la tenue d'une autre table ronde dans deux ans.

L'analyse des intentions qu'ils ont exprimées laisse apparaître le degré de priorité qu'ils accordent aux divers secteurs du Plan National de Développement comme suit : le développement rural vient en premier lieu suivi du secteur des infrastructures (surtout pour les infrastructures routières et transports), viennent ensuite le développement des ressources humaines et du secteur social, les financements hors projets (attribution de fonds à la BRD, à la Caisse d'Epargne du Rwanda, à la Caisse Hypothécaire et au Fonds d'Etudes) et, enfin, le développement industriel.

En ce qui concerne ce dernier secteur, les prises de position ont convergé vers la promotion de l'investissement privé pour éviter au Trésor Public le poids de la dette extérieure publique.

Evoquant les points marqués par la diplomatie rwandaise en 1982, il faut y inclure, comme autant de gestes concrets d'intérêt et de sympathie à l'égard de notre pays, les interventions des pays et organismes amis dans le cadre des aides d'urgence sollicitées pour faire face aux problèmes consécutifs à l'afflux massif de dizaines de milliers de réfugiés fuyant l'Uganda.

Dans une conjoncture difficile, grâce à sa diplomatie dynamique et axée sur le développement, le Rwanda termine donc l'année 1982 sur un bilan positif et avec d'heureuses perspectives d'avenir, à condition que l'élan de son dynamisme se maintienne sur la voie, longue et ardue, qui mène au développement.

En ce qui concerne le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, pour 1983 et au-delà, le mot d'ordre reste: une diplomatie active au service du développement.

Dans l'immédiat, c'est-à-dire pour l'exercice 1983, notre programme s'inspirera de cette référence constante et visera particulièrement les objectifs suivants:

- renforcer les acquis sur le plan de nos relations d'amitié et de coopération avec nos partenaires extérieurs (pays, organismes et institutions);
- concrétiser les bonnes intentions exprimées par nos partenaires, à l'occasion notamment de la 3ème Table Ronde des Aides Extérieures; à cet égard, il faut notamment mentionner : l'Autriche et l'Italie.
- donner un élan et un souffle plus dynamiques aux relations qui, sur le plan de la coopération, semblent marquer le pays; il s'agira notamment d'approcher le Luxembourg et les Pays-Bas pour redynamiser notre coopération avec ces deux pays en lui imprimant une orientation précise;
- rechercher et définir de nouveaux programmes de coopération afin de continuer à bénéficier de l'appui des partenaires pour lesquels les programmes déjà définis viennent à terme; c'est le cas en ce qui concerne la Chine.

Toujours dans l'optique d'une diplomatie active au service du développement, et dans le sens d'entretenir un élan toujours dynamique dans nos relations extérieures, l'objectif d'ouvrir une mission résidente au Moyen-Orient se concrétisera en 1983 avec l'ouverture d'une Ambassade basée en Arabie Saoudite.

Sur le plan politique, le Rwanda restera fidèle à ses engagements dans le sens de la promotion des objectifs de l'OUA, dont elle contribuera de son mieux à préserver la crédibilité; notre pays maintiendra notamment son soutien à la noble cause de l'autodétermination des peuples, notamment pour la libération des peuples africains encore sous domination étrangère, en Namibie et au Sahara Occidental.

opération portant sur un montant global de 377.537.960 FRW. Il s'agissait en fait des projets qui étaient en cours et qu'il fallait reconduire en leur allouant de nouveaux fonds.

Ces projets sont :

- Stockage et Commercialisation des denrées alimentaires :	
IIème phase	91.480.000 FRW
- Formation Agricole	59.279.040 FRW
- Pisciculture	100.628.000 FRW
- Enquêtes Agricoles	126.150.920 FRW.

Il est à faire remarquer que le Gouvernement des Etats-Unis est entrain d'intensifier ses relations de coopération avec le Rwanda dans le domaine de l'enseignement et de la formation (voyages d'études, stages, bourses de 3e cycle).

### 3. AMERIQUE LATINE.

En application de sa politique d'ouverture, le Gouvernement Rwandais a établi les contacts avec les pays d'Amérique Latine spécialement le Brésil.

A l'issue de la visite que le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a effectuée au Brésil du 17 au 19 mars 1982, deux éléments susceptibles de promouvoir cette coopération ont été retenus. Il s'agit d'une part des possibilités de la signature d'un Accord Général de Coopération et d'autre part de l'envoi au Rwanda d'une mission technique pour identifier avec les experts rwandais les possibilités de coopération dans les secteurs de l'énergie hydro-électrique de l'énergie solaire et de la recherche agronomique.

L'Accord Général de Coopération est en négociation et la mission technique est attendue au début de l'année 1983.

Il importe aussi de signaler que le Rwanda a bénéficié de l'appui du Brésil et de la Colombie, lors de la renégociation de l'Accord International sur le Café en ce qui concerne spécialement l'augmentation du quota de café à exporter dans le cadre de l'O.I.C.

## II. SUR LE PLAN MULTILATERAL.

### A. Sur le Plan Régional.

- Amélioration de la Caféculture et des cultures vivrières dans la région du Lac Kivu ;
- Ecole Agri-Forestière de NYAMISHABA ;
- Centre de formation et de recherches coopératives ;
- Produits en terres cuites.

Infrastructure et équipement.

- Electrification du Réseau Ouest - Lot 2 ;
- Plan directeur d'Electrification.

Commerce et Services.

- TRAFIPRO
- Banques Populaires
- Fonds de Développement Communal.

Projets nouveaux.

- Fonds Forestier National ;
- Création d'emplois et valorisation des ressources naturelles (Briqueterie et petits projets dans le domaine du bois).

5. LES PAYS-BAS.

En 1982, la coopération bilatérale entre les Pays-Bas et le Rwanda n'a pas apporté les fruits que nous étions en droit d'en attendre surtout suite à la visite que le Président de la République a effectuée dans ce Pays en 1980. Les seuls projets en fait en cours sur intervention des Pays-Bas sont :

- la construction de l'Hôpital Rural de GATSIBO ;
- la construction et l'équipement du Laboratoire Vétérinaire de RUBILIZI ;
- Programme Spécial de Travaux Publics à haute intensité de main-d'oeuvre.

Cependant, la coopération par le canal des ONG et spécialement avec l'Organisation des Volontaires Néerlandais (O.V.N) est florissante. En 1982, cette Organisation a en effet exécuté un programme important d'adductions d'eau dans les Préfectures de Kigali, Ruhengeri, Butare, Kibuye et Cyangugu.

Dans le souci de relancer la coopération avec les Pays-Bas, un mémorandum de coopération lui a été soumis mais aucune réaction n'a été jusqu'ici enregistrée.

Au courant de l'année 1982, des missions canadiennes d'évaluation se sont succédées au Rwanda afin de mettre au point un nouveau programme de coopération couvrant la période 1983-1987. Ce programme a été arrêté lors d'une réunion conjointe tenue à Kigali du 22 au 26 Novembre 1982.

Ainsi, deux programmes de coopération entre les deux pays existent, l'ancien qui, en principe dure jusqu'en 1984 et le nouveau qui s'étendra de 1983 à 1987.

Le programme existant se rapporte aux projets suivants :

- Université Nationale du Rwanda ;
- Prospection Géophysique Aéroportée ;
- Aménagement des vallées de MUVUMBA-KAGITUMBA ;
- ± Télécommunications ;
- Aide alimentaire.

Le nouveau programme est centré sur le développement rural, de l'industrie locale et des ressources humaines.

Les projets retenus et dont les études commenceront dès l'année 1983 sont les suivants :

#### Développement rural

- Développement rural de 7 Communes de RUHENGURI ;
- Développement de l'apiculture au Rwanda ;
- Volet forestier : programme de reboisement et l'aménagement forestier dans la Préfecture de CYANGUGU.

#### Secteur de la Petite et Moyenne Entreprise.

- Appui à la création d'un fonds de promotion de la petite et moyenne entreprise.

#### Secteur Ressources Humaines.

- Soutien à la gestion de l'enseignement (organisation et méthodes; gestion informatisée) ;
- Soutien aux chantiers des jeunes ;
- Volet Communal (mise sur pied d'une cellule multidisciplinaire d'assistance technique et apport financier).

## 2. ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

La coopération avec les Etats-Unis d'Amérique s'est poursuivie avec la signature, le 7 juin 1982, de 4 accords de co-

La diplomatie rwandaise relayera par ailleurs les efforts visant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Sa contribution à cet égard se traduira notamment par la participation aux négociations menées dans le cadre de l'ONU et de la CNUCED.

Dans le même ordre d'idées, le Rwanda axera sa diplomatie sur la coopération régionale et sous-régionale, ainsi que sur la coopération sud-sud. Son action à cet égard ira dans le sens du renforcement de la ZEP et de la future Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale, en plus du renforcement des entités sous-régionales, la CEPGL et l'OBK, dont notre pays est membre fondateur.

Ainsi, forts des résultats positifs consolidés par les efforts déployés tout au long de l'année qui s'achève et pour que l'année 1983 constitue elle aussi une étape positive et marquante pour notre diplomatie, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération restera le porte-parole et l'interprète fidèle de la politique extérieure de la République Rwandaise, politique dont les principes de référence, tels que définis par le Manifeste du MRND, restent :

- la coexistence pacifique et la coopération dans le respect de la souveraineté de chaque nation;
- la politique d'ouverture, de bon voisinage, de non-alignement et de neutralité positive;
- le règlement pacifique des différends;
- le soutien du droit des peuples à l'autodétermination.

Fr. NGARUKIYINTWALI

Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération.-

